

REUNION

DU

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Jean-Pied-de-Port, se réunira en séance ordinaire à la salle d'honneur de la mairie,

☞ **Le mercredi 27 mai 2020, à 19H30**

OBJET DE LA REUNION

- Election du Maire,
- Fixation du nombre d'adjoints,
- Election des Adjoints,
- Indemnités des élus et majorations éventuelles,
- Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal,
- Discussion autour de l'opportunité de présentation d'une charte par deux conseillers de Donibane Erne,
- Questions diverses.

Aux fins de lutter contre la propagation de l'épidémie de COVID-19 et pour assurer la tenue de la réunion dans les conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, celle-ci se déroulera sans que le public ne soit autorisé à y assister dans la salle.